



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 22 octobre 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 23/10/2007

D - 20070565

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 22 octobre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUVEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

M. Hugues MARTIN, M. Jacques VALADE, M. Alexis BANAYAN, M. Jean-Didier BANNEL, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF,

***Acquisition par la Ville de Bordeaux de la halle aux farines
située rue de la Rotonde / rue Maréchal Niel. Autorisation.
Décision.***

M. Henri PONS, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

la Ville de Bordeaux souhaite relocaliser le Service des Archives Municipales, situé actuellement rue du Loup dans un immeuble qui ne répond plus aux normes de sécurité, d'aménagement de lieu de travail et de prescriptions techniques en matière de conservation des fonds.

Le bâtiment désaffecté dénommé « La Halle aux Farines » propriété de la S.N.C.F., situé au cœur de l'opération d'urbanisme Bastide 2, présente les caractéristiques nécessaires à une réhabilitation à usage d'archives.

Les pourparlers engagés avec la S.N.C.F. ont permis d'aboutir à un accord sur un prix de 990 000 € légèrement supérieur à l'évaluation du Service des Domaines en date du 24 avril 2007 mais rentrant dans le cadre de la marge de négociation des 10 %.

Le terrain cadastré AZ 19 d'une superficie de 4 273 m², comprend un bâtiment datant de la fin du XIX^{ème} siècle présentant une belle façade en pierre.

Il est composé d'un rez-de-chaussée surélevé, et de deux étages.

Dans l'attente de la régularisation du foncier et afin de pouvoir procéder aux différents sondages, relevés et travaux nécessaires à la conservation de l'immeuble, une convention de mise à disposition gratuite sera signée entre la Ville et la S.N.C.F.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

Décider :

- L'acquisition à la S.N.C.F. de la propriété de la « Halle aux Farines » cadastrée AZ 19 au prix de 990 000 €
- L'ouverture au budget 2008 des crédits nécessaires à cette opération

Autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération et notamment la convention de mise à disposition.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 22 octobre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Henri PONS
Adjoint au Maire**